

DÉNOMINATION DES PRODUITS	UNITÉS sur lesquelles portent les droits	TAUX du droit
<b>Denrées coloniales (alimentaires).</b>		
Sucre raffiné.....	Les 100 kil.....	30 <sup>f</sup> »
Sucre brut.....	id.	30 »
Epices, cannelle, poivre, clous de girofle, muscade, etc.....	id.	50 »
Thé.....	id.	35 »
Café.....	id.	25 »
Mélasse.....	id.	30 »
Olives en saumure.....	id.	30 »
Câpres au vinaigre.....	id.	30 »
Achards au vinaigre.....	id.	30 »
Moutarde préparée.....	id.	30 »
<b>Farineux et Conserves alimentaires.</b>		
Farine de froment.....	Les 100 kil.....	4 »
Riz.....	id.	3 »
Fécule de pia, manioc et d'igname.....	id.	7 »
Pommes de terre.....	id.	1 »
Oignons, aulx et échalottes.....	id.	3 »
Légumes secs, haricots, lentilles, pois secs, fèves cassées.....	id.	5 »
Légumes pressés (méthode Appert) en boîtes ou tablettes.....	Prix de facture..	25 0/0
Tapioca.....	Les 100 kil.....	80 »
Pâtes alimentaires dites d'Italie.....	id.	15 »
Fécules diverses.....	id.	80 »
Biscuits de mer.....	id.	5 »
Petits pois au naturel.....	id.	30 »
Id. au beurre, au jambon.....	id.	50 »
Haricots verts.....	id.	30 »
Id. flageolets.....	id.	40 »
Champignons.....	id.	30 »
Cèpes à l'huile.....	id.	60 »
Tomates.....	id.	10 »
Asperges.....	id.	50 »
Truffes.....	id.	800 »
Marrons rôtis.....	id.	60 »
Julienne au gras.....	id.	50 »
Bouillons gras.....	id.	80 »
Potage militaire.....	id.	40 »
Liebig.....	id.	200 »
Artichauts.....	id.	10 »
Escargots à la bordelaise.....	id.	60 »
Choux-fleurs.....	id.	10 »
Soupes en boîtes.....	id.	10 »
Sauces.....	id.	40 »